



FONDATION DE L'HÔPITAL
DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

Donnons aujourd'hui... prenons soin de demain

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a été créée en 1976 par les Sœurs de la Providence, grâce à un legs important d'un généreux donateur. Sa mission est de recueillir des dons afin de soutenir financièrement l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cet appui se traduit par l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés et ultraspecialisés, la promotion des activités de recherche, la formation des médecins et l'amélioration des soins et services prodigués par l'Hôpital.

Protocole d'entente
Événement-bénéfice organisé par un tiers

Date de la proposition : _____

Nom du groupe/compagnie qui planifie l'événement : _____

Nom de la personne responsable : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. bureau : _____ Tél. résidence : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____ Fax : _____

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement : _____

Date (s) de l'événement : _____ Heure de l'événement : _____

Lieu de l'événement : _____

Décrivez brièvement votre événement :

Comptez-vous vendre des billets pour votre événement? Oui Non

Si oui, quel sera le prix d'entrée? _____

Pour chaque billet ou chaque objet vendu, ou pour chaque prix d'entrée demandé, quelle sera la partie versée à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal ?

Approchez-vous des commanditaires pour défrayer les coûts relatifs à la mise sur pied de l'événement ?

Si oui, lesquels : _____

MONTAGE FINANCIER DE L'ÉVÉNEMENT

Important : Toutes les dépenses relatives à l'activité devront être défrayées à même les revenus de l'événement ou par ses organisateurs.

REVENUS

Nombre de participants : _____

Revenu brut prévu par participant : _____ \$

Total des revenus bruts prévus : _____ \$

DÉPENSES

Frais de location : _____ \$

Nourriture / boisson / local : _____ \$

Conception graphique et impression : _____ \$

Sécurité : _____ \$

Publicité et promotion : _____ \$

Permis et/ou assurances : _____ \$

Prix de présence : _____ \$

Autres (précisez) : _____ \$

Total des dépenses : _____ \$

TOTAL DES BÉNÉFICES NETS : _____ \$

RÉFÉRENCE

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal aimerait avoir la référence d'une personne qui vous connaît depuis au moins 2 ans. Cette personne peut-être un employeur, un professeur, un responsable d'organisme pour lequel vous avez déjà fait du bénévolat, un responsable d'un club social, etc. Cette personne ne peut être un membre de votre famille ou faire partie de vos amis personnels.

Prénom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	
Ville : _____	Tél. résidence : _____
Tél. travail : _____	Cellulaire : _____
Lien avec vous : _____	

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT ET APOSER VOTRE SIGNATURE
AFIN DE CONFIRMER QUE VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS**

- ♥ Il est entendu et accepté que tout événement doit être au préalable autorisé par la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Aucun événement ne peut avoir lieu sans l'autorisation explicite émise par le directeur général ou par son (sa) représentant (e).
- ♥ La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal n'est pas responsable de l'obtention des permis nécessaires, s'il y a lieu (alcool, loteries et courses, ville, taxes, etc.) et des assurances responsabilités essentielles à l'organisation de l'événement.
- ♥ La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal n'avancera pas de fonds et ne fournira pas de bénévoles pour la réalisation de l'événement et n'est aucunement responsable de l'événement ni des engagements pris par la ou les personnes responsable (s) de l'événement.
- ♥ Je reconnais que le nom et le logo de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal sont des marques de commerce détenues par la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Leur utilisation doit faire l'objet d'une approbation.
- ♥ Avant de publiciser ou tenir l'événement, la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal doit approuver cette proposition ainsi que tout utilisation de son nom et son logo.
- ♥ Il est entendu et accepté que toute publicité effectuée en relation avec l'événement (billet, affiche, site Internet, entrevue, etc.), qu'elle soit imprimée, auditive ou virtuelle, se doit d'être approuvée par la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal avant impression et diffusion.
- ♥ Par le fait de nommer publiquement la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal comme bénéficiaire de l'événement, le montant total amassé en relation avec l'événement sera remis à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal dans un délai de 60 jours suivant l'événement.
- ♥ L'événement sera tenu en conformité avec les lois applicables et ne portera pas atteinte à la réputation de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.
- ♥ La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal se réserve le droit de retirer son approbation de l'événement, à tout moment, sur préavis de deux (2) jours et le cas échéant, toute utilisation du nom et logo de la Fondation (publicité, billets, affiches, site Internet, etc.) en relation avec l'événement devra cesser immédiatement sur réception du préavis.
- ♥ Les bénévoles ou donateurs qui souhaitent recevoir des reçus pour fins d'impôt, doivent fournir l'information suivante : nom complet du donateur, l'adresse, le code postal, les numéros de téléphone (résidence, bureau, cellulaire), la langue de correspondance ainsi que le montant du don, et ce dans les 60 jours suivant la tenue de l'événement.

Signature du demandeur : _____

Date : _____

L'approbation de votre événement par la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, uniquement à titre de bénéficiaire des sommes recueillies, en tout ou en partie par votre événement, vous sera donnée dans les dix (10) jours ouvrables suivant votre demande, par téléphone ou par courriel.